

tement n'avait pas eu à s'en occuper. Quant à la question de savoir s'il a permis, depuis, d'être traité de nouveau d'une manière aussi cavalière qu'il l'a été l'année dernière, par quelqu'un qui n'est pas membre du gouvernement, c'est-à-dire par le Solliciteur général, je ne suis pas en état de le dire, c'est une question à laquelle mon honorable ami pourra répondre, lui-même; mais je puis affirmer dès maintenant que, si un point de droit a été soumis à quelques avocats éminents d'Angleterre, l'affaire aurait dû être transmise par le ministre de la Justice du Canada, lui-même, et je suis convaincu que ce dernier, dans l'intérêt de sa propre réputation, n'aurait pas manqué de poser convenablement la question. Mais si l'opinion a été demandée comme l'a annoncé le message télégraphique adressé d'Angleterre au Canada, la question soumise aux juriscultes éminents auxquels j'ai fait allusion—je le dis après mûre réflexion—n'a pas été posée conformément aux faits, et conséquemment l'opinion donnée dans ces conditions n'a aucune valeur pour nous. Cependant, c'est un point que je discuterai plus tard, lorsque je demanderai la production des documents, et je n'ai aucun doute que mon honorable ami (le ministre de la Justice) sera alors en état de nous dire ce qui a été fait relativement à cette consultation, et de nous procurer une copie de la question de droit soumise à M. Blake, à M. Russell et autres hommes de loi dont les opinions ont été lues lors de la dernière session. Je renouvelle, avant de reprendre mon siège, mes félicitations au gouvernement pour avoir changé d'avis sur la question d'envoyer des contingents en Afrique. C'est-à-dire, sur la question de faire de cet envoi un précédent. Je le félicite non moins sincèrement d'avoir changé d'avis, ou, s'il n'a pas changé d'avis, d'avoir agi dans un sens tout opposé aux promesses que ses membres ont faites aux électeurs, en 1896, avant d'arriver au pouvoir, c'est-à-dire, en continuant presque entièrement la politique de l'ancien gouvernement conservateur, politique qui a fait prospérer le pays dans le passé et qui le fait encore prospérer. A moins que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui ne fassent ce qu'ils ont promis lorsqu'ils étaient dans l'opposition, c'est-à-dire, qu'ils suppriment la politique de protection de leurs prédécesseurs, cette pros-

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

périté se continuera. Qu'ils continuent à marcher sur les traces de leurs prédécesseurs, cette prospérité se continuera. Qu'ils continuent à marcher sur les traces de leurs prédécesseurs et le pays prospérera; mais je ne suis pas prêt à admettre la proposition émise à Winnipeg, dernièrement, par l'honorable M. Paterson, ministre des Douanes, que, puisque le gouvernement actuel poursuit la politique de son prédécesseur à l'égard de la protection, ses adversaires n'ont aucune raison de le combattre et qu'ils doivent plutôt l'appuyer. Je réponds à cette proposition que des hommes qui professent une doctrine politique, lorsqu'ils sont dans l'opposition et qui agissent dans un sens tout opposé dans le but de se maintenir au pouvoir, ne sont pas dignes d'être chargés du gouvernement du pays. Ceux qui ont conçu et inauguré cette politique doivent être chargés de l'appliquer ou d'administrer les affaires publiques conformément à cette politique qu'ils ont poursuivie et appliquée pendant 18 ans. Et c'est à cette condition que le pays peut compter sur une continuation de sa prospérité.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice): Je propose l'ajournement du débat.

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat): J'aimerais à donner à mon honorable ami le chef de la gauche, une explication au sujet des documents relatifs aux contingents qu'il a mentionnés et qui n'ont pas été déposés devant la Chambre. Mon honorable ami possède un grand avantage sur nous. Il n'a d'autre chose à faire qu'à demander. Quant à nous, les documents en question n'étaient pas en notre possession. Je ne les ai vus que samedi. Ils ont été envoyés immédiatement à l'imprimerie, et l'imprimeur a promis de bonne foi de les préparer pour la séance d'aujourd'hui. Lorsque l'honorable chef de la gauche y a fait allusion, je suis sorti et j'ai demandé par téléphone pourquoi ces documents n'avaient pas été envoyés au Sénat. Il paraît que l'on en a envoyé les épreuves au Conseil privé pour les faire corriger, et qu'elles ont été retenues là à mon grand déplaisir. Autrement, les honorables membres de cette Chambre auraient trouvés ces documents sur le bureau de la Chambre, aujourd'hui même. L'imprimerie a reçu instruction de les imprimer immédiatement.

L'honorable M. McCALLUM: Seront-ils déposés demain sur le bureau de la Chambre?